



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal

En exercice : 35

Présents : 30

Conseillers excusés et représentés : 4

Conseillers excusés et non représentés : 1

L'an 2025, le lundi 23 juin, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 17 juin 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSÉDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (30)

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSI Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RUBIO Frédéric, TEYSSÉDRE Christian, TIXIER Alain.

Conseillers excusés et représentés (4) :

RAUNA Alain	a donné pouvoir à	VARSI Florence
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	BERARDI Marion
Laure COLIN	a donné pouvoir à	LIEGEOIS Patrick

Conseiller absent non représenté (1) :

VIDAMANT François

Secrétaire de séance : GOMBERT Benjamin

DELIBERATION N°2025-084 – VENTES AUX ENCHERES - VEHICULES ET ENGINS REFORMES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2241-1 relatif à la gestion des biens effectuée par la commune ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article 3211-18 relatif au prix de vente de la cession de véhicules et engins faisant partie du domaine privé de la commune ;

Vu la délibération N° DEL2020-089 du Conseil Municipal en date du samedi 11 juillet 2020 rectifiée par la délibération N°DEL2020-277 du Conseil Municipal du vendredi 18 décembre 2020 déléguant au Maire la charge de gérer, par voie de décisions, les affaires courantes de la collectivité ;

Considérant ce qui suit :

La Ville de Rodez est propriétaire d'un certain nombre de véhicules, engins divers et petits matériels dont elle n'a plus l'utilité à ce jour. Ces véhicules et engins font partie de domaine privé de la Commune dont la cession est conditionnée par l'article 3211-18 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, qui dispose que le prix de vente ne peut être inférieur à la valeur vénale du bien vendu.

La compétence de décider de l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers d'une valeur inférieure à 4 600 € a été déléguée au Maire par délibération n° 2020-089 du Conseil municipal du 11 juillet 2020. Au total, la mise à prix de ces véhicules et engins à céder est de 32 610,00 Euros, il revient donc au conseil municipal de décider de l'aliénation de ces biens.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025
Délibération N°2025-084

Après étude des différents mécanismes de vente, le recours à un site de vente aux enchères a été privilégié. Toutefois le recours à la vente aux enchères ne permet pas de déterminer un prix de vente définitif. Aussi il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la vente de ces véhicules et engins, conformément à l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. La liste des véhicules et engins et leur mise à prix est jointe en annexe de cette présente délibération

Pour le cas où ces engins, véhicules et petits matériels ne trouvent pas preneur à la valeur estimée, après une première mise aux enchères.

Il est proposé au conseil municipal de les remettre en vente à un prix inférieur de 20 % au prix initialement fixé.

Dans le cas où ces biens ne trouvent également pas preneur, lors de la deuxième mise en vente, une réduction de 20 % supplémentaire serait également appliquée pour une troisième et dernière vente, avant cession des véhicules, engins ou petits matériels pour destruction à une entreprise agréée.

La Commission Ville durable a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

Le Conseil municipal à l'unanimité par 34 voix pour :

- approuve la mise en vente aux enchères des véhicules et engins dont la liste est fournie en annexe ainsi que leur mise à prix ;
- approuve la mise en vente, lors d'une seconde mise aux enchères, à un prix inférieur de 20% au prix initialement fixés pour ces véhicules et engins ;
- approuve la mise en vente, lors d'une troisième et dernière mise aux enchères, avec une réduction de 20% supplémentaire au prix initialement fixés pour ces véhicules et engins ;
- approuve, en cas d'absence de preneur lors de la mise aux enchères, la cession des véhicules, engins et petits matériels à une entreprise agréée pour destruction
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Signé : Benjamin GOMBERT
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSSERE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 27 juin 2025

Transmise en Préfecture le 27 juin 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20250623-DEL2025084-DE
Reçu le 27/06/2025

**Annexe à la délibération n° 2025-XXX Ventes aux enchères
Véhicules et engins réformés**

<u>Véhicule ou engin</u>	<u>Immatriculation</u>	<u>Date d'acquisition</u>	<u>Mise a prix unitaire en Euros</u>
Véhicules			
Peugeot Partner	4502 PB 12	17/08/2004	500,00
Dacia Logan Mini-benne	CA-027-YX	01/11/2011	1 500,00
Renault Master	4832 NX 12	28/03/2003	800,00
Renault Kangoo (moteur HS)	EH-109-HH	06/12/2016	400,00
Engins			
Balayeuse Mathieu Ravo 560	GC-112-PR	04/07/2008	1000,00
Balayeuse Renault Major Scarab	1002 PM 12	20/07/2007	14 000,00
Kubota F 3690	ED 520 CS	16/06/2016	4 000,00
Tracteur Renault Ergos	2299 NQ	10/01/2001	8 000,00
Epareuse Rousseau (M65C K01 F35)	5700 PL	10/01/2001	800,00
tondeuse débroussailleuse autoportée AS MOTOR Sherpa		01/04/2012	500,00
5 souffleurs		2006/2011	5x80
2 tronçonneuses élagueuses		2009/2012	2x30
1 tronçonneuse stihl MS 361			100,00
tronçonneuse stihl 046		2001	50,00
1 tondeuses autotractées Gaby 152 KS		2003	100,00
2 coupes bordures		2011/2012	2x50
Compacteur Dynapac (LP650H)		15/07/2001	300,00
Total			32 610,00